



Stratégie canadienne de prévention et d'atténuation des feux de forêt

Agir ensemble



Canadian Council
of Forest
Ministers



Conseil canadien
des ministres
des forêts

© Sa Majesté le Roi du Chef du Canada, représenté par le ministre de Ressources naturelles Canada, 2024

Fo4-228/2024F-PDF

978-0-660-71344-1

Une version en format PDF de cette publication est disponible à partir du site <https://www.ccmf.org/centre-de-connaissances/> et site le Dépôt ouvert des sciences et technologie de RNCan <https://doi.org/10.4095/st000012>

This publication is available in English under the title: Canadian Wildland Fire Prevention and Mitigation Strategy: Taking Action Together.

Conception graphique et mise en page : Sarah Nason

Le contenu de cette publication peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins personnelles ou publiques mais non commerciales, sans frais ni autre permission, à moins d'avis contraire.

On demande seulement :

- de faire preuve de diligence raisonnable en assurant l'exactitude du matériel reproduit;
- d'indiquer le titre complet du matériel reproduit et l'organisation qui en est l'auteur;
- d'indiquer que la reproduction est une copie d'un document officiel publié par Ressources naturelles Canada et que la reproduction n'a pas été faite en association avec Ressources naturelles Canada ni avec l'appui de celui-ci.

La reproduction et la distribution à des fins commerciales sont interdites, sauf avec la permission écrite de Ressources naturelles Canada.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Ressources naturelles Canada à nrcan.copyrightdroitdauteur.rncan@canada.ca.

Table des matières

Introduction	1
Un appel à l'action	3
Contexte	5
Risques et conséquences des feux de forêt au Canada	8
Les rôles relatifs de la prévention et de l'atténuation.....	10
La voie à suivre : Une approche unifiée	14
Objectif — Renforcer la collaboration et la coordination dans l'ensemble de la société	15
Objectif — Renforcer les partenariats avec les Premières Nations, les Métis et les Inuits	16
Objectif — Améliorer la connaissance et la compréhension	18
Objectif — Accroître les investissements dans la prévention et l'atténuation	21
Passer à la mise en œuvre : Prochaines étapes	22
Quelles sont les prochaines étapes?	22
Mesurer les progrès	24
Cibles	24
Une voie commune vers la résilience — Liens avec la Stratégie nationale d'adaptation	25
Annexes	26
Annexe A : Ressources complémentaires	26
Annexe B : Activités de prévention et d'atténuation des feux de forêt au sein des organismes de gestion des feux de forêt du CCMF	27
Annexe C : Crédits photographique	28



Introduction

Les feux de forêt sont des aléas¹ naturels qui touchent tous les paysages au Canada, notamment les forêts, la toundra, les zones arbustives et les prairies. Les feux de forêt sont aussi un élément essentiel dans le maintien d'écosystèmes forestiers sains et diversifiés. Cependant, les feux de forêt peuvent devenir une source de préoccupation lorsqu'ils menacent les populations, les collectivités et d'autres valeurs forestières, par exemple, les infrastructures, l'approvisionnement en bois et les zones d'importance culturelle.



Conséquences d'un feu de forêt dans les Territoires du Nord-Ouest.

Les feux de forêt au Canada sont de plus en plus fréquents et ne font que s'aggraver, principalement en raison des changements climatiques², ainsi que d'autres éléments comme une augmentation du milieu périurbain et des stratégies historiques de lutte contre les feux.

En 2023, le Canada a connu une saison record de feux de forêt. Un record historique a été établi pour la superficie totale brûlée, la quantité d'émissions de gaz à effet de serre produites et le nombre de pompiers mobilisés (y compris le soutien international)³. Des millions de Canadiens et Canadiennes ont été impactés à travers tout le pays. Certains ont dû abandonner leur maison ou ont perdu tous leurs biens, alors que d'autres ont perdu des proches. Des collectivités ont été endommagées, des entreprises ont dû cesser leurs activités et la piètre qualité de l'air a nui à la respiration et à la santé globale.

Les causes et les conséquences des feux de forêt sont vastes et dépassent les frontières économiques, géographiques et sociales. La complexité croissante des feux de forêt requiert l'attention et l'action de l'ensemble de la société. Aucun gouvernement, aucune organisation, ni aucune entité ne peut s'occuper seul de la prévention et de l'atténuation des feux de forêt. C'est une tâche qui nous incombe à tous, et chacun a un rôle à jouer.

Qu'est-ce que la prévention et l'atténuation?



Prévention et atténuation⁴ — s'adapter aux risques de catastrophes, les éliminer ou les atténuer en vue de protéger les vies, les biens et l'environnement, et de réduire les perturbations économiques. Cela comprend les mesures d'atténuation structurelles (par exemple, les matériaux de construction et la gestion de la végétation) et les mesures d'atténuation non structurelles (par exemple, les codes du bâtiment, l'aménagement du territoire et les incitatifs en matière d'assurance). La prévention et l'atténuation peuvent être abordées de façon indépendante ou d'une manière qui intègre l'une à l'autre.

¹ Aléa s'entend d'un phénomène, d'un événement physique ou d'une activité humaine susceptible d'occasionner des pertes de vies humaines ou des blessures, des dommages matériels, des perturbations sociales et économiques ou une dégradation de l'environnement.

² Environnement et Changement climatique Canada. (2019). Rapport sur le climat changeant du Canada. <https://changingclimate.ca/CCCR2019/fr/>

³ Jain, P., Q. Barber, S. Taylor et al. (2024). Canada Under Fire – Drivers and Impacts of the Record-Breaking 2024 Wildfire Season. <https://essopenarchive.org/users/747500/articles/719254-canada-under-fire-drivers-and-impacts-of-the-record-breaking-2023-wildfire-season>

⁴ Sécurité publique Canada. (2017). Un cadre de sécurité civile pour le Canada. <https://www.securitepublique.gc.ca/cnt/rsrscs/pblctns/2017-mrgnc-mngmt-frmwrk/index-fr.aspx>

Par conséquent, le Conseil canadien des ministres des forêts (CCMF) a dirigé l'élaboration de la Stratégie canadienne de prévention et d'atténuation des feux de forêt (ci-après appelée « la Stratégie »)⁵. La Stratégie propose une vision cohérente de la prévention et de l'atténuation des feux de forêt afin de mobiliser l'action collective et de réduire les répercussions des feux de forêt. Le Canada peut et doit unifier son approche pour s'adapter et vivre avec les feux de forêt. En agissant ensemble, nous pouvons orienter, habiliter et équiper la population, les collectivités et les entreprises, de sorte qu'elles puissent réduire le risque de feux de forêt de manière proactive.

Dans le cadre de la Stratégie, l'expression « feu de forêt » réfère aux feux imprévus dans les paysages forestiers, y compris les zones industrielles et agricoles, au sein desquels les collectivités et les infrastructures construites se mêlent aux forêts. La Stratégie emploie le pronom « nous » et l'adjectif possessif « nos » pour symboliser tous les secteurs de la société en tant que collectif.

La Stratégie est le fruit de deux années de dialogue du CCMF avec le gouvernement fédéral et les gouvernements municipaux, provinciaux, territoriaux et autonomes, les représentants des Premières Nations, des Inuits et des Métis, le milieu universitaire, l'industrie et nombre d'autres intervenants de partout au Canada. Nos efforts conjugués peuvent réussir à bâtir un Canada plus résilient aux feux de forêt.

Avion-citerne larguant des produits ignifuges au-dessus d'une forêt de la Saskatchewan.



Défrichage et brûlage de la végétation au Yukon.

⁵ Le Québec contribue aux travaux du CCMF selon ses priorités et dans le respect de sa compétence dans l'aménagement forestier et la gestion des forêts. Puisque le Québec est déjà engagé dans la prévention et l'atténuation des feux de forêt sur son territoire, il agit à titre de membre-observateur du Groupe de travail sur la gestion des feux de forêt du CCMF. En ce sens, le Québec n'est pas lié par les cibles, les objectifs et les engagements de la Stratégie canadienne de prévention et d'atténuation des feux de forêt.

Un appel à l'action

Les organismes de gestion des feux de forêt ne peuvent bâtir un futur plus résilient en agissant seuls. Quelle que soit l'ampleur de l'action menée, chaque secteur et chaque personne a un rôle à jouer. Le CCMF lance un appel à l'action à tous les secteurs de la société pour qu'ils prennent part à la mise en œuvre de la Stratégie afin de renforcer la résilience aux feux de forêt. La Stratégie met en lumière la nécessité d'une approche pansociétale et s'appuie sur les progrès déjà réalisés par tous les gouvernements, les peuples autochtones et les autres partenaires en matière de gestion des feux de forêt.

La Stratégie propose un ensemble d'objectifs, d'engagements et de cibles afin de tracer une voie claire pour les efforts de prévention et d'atténuation des feux de forêt au Canada. Il est entendu que les contributions et la mise en œuvre varieront d'un bout à l'autre du pays en fonction des programmes existants et des besoins divers. Il sera essentiel de maintenir un leadership ferme; c'est pourquoi les partenaires du CCMF se sont engagés à être des chefs de file. Le succès ne sera possible que si l'ensemble de la société est impliquée.

Les partenaires pansociétaux, y compris tous les gouvernements, les peuples autochtones, le secteur privé et les particuliers, sont invités à contribuer activement aux activités de prévention et d'atténuation en fonction de leurs sphères de responsabilités, leur influence et leurs capacités. Les activités peuvent être adaptées aux priorités uniques de chaque partenaire et à la diversité de leurs besoins sur le plan géographique. La résilience aux feux de forêt dépend de la participation de chaque individu qui s'engage dans une action collective et de la mobilisation des autres pour qu'ils fassent de même.



Une équipe de lutte contre les feux de forêt éteint les points chauds en Colombie-Britannique.



Des citoyens débroussaillent la forêt pour réduire les risques de feux de forêt à Terre-Neuve.

Qui est concerné par une approche pansociétale?



Une approche pansociétale comprend :

- tous les gouvernements (fédéral, provinciaux, territoriaux, municipaux, autonomes);
- les collectivités, les organisations et les entreprises des Premières Nations, des Métis et des Inuits;
- le secteur privé, y compris (sans toutefois s'y limiter) les secteurs de la construction et de l'assurance;
- les organisations non gouvernementales;
- les établissements d'enseignement et le milieu universitaire;
- les groupes et les associations communautaires;
- les particuliers.

Cette Stratégie permettra de créer un Canada plus résilient aux feux de forêt en :

- aidant et en motivant les Canadiens et Canadiennes à s'informer sur les risques de feux de forêt et à s'y préparer;
- se concentrant sur le renforcement des capacités au sein de nos collectivités, de nos entreprises et dans notre propre milieu;
- améliorant notre capacité de collaborer et de coordonner le travail entre les administrations compétentes;
- protégeant et en renforçant la sécurité publique, notre santé et notre bien-être;
- s'appuyant sur le travail fructueux déjà accompli dans tout le Canada;
- acceptant, là où approprié, les feux de forêt dans les paysages/zones naturelles;
- obtenant des avantages multiples pour tous, y compris la santé des écosystèmes et la stabilité économique.

Contexte

Le feu de forêt est un processus naturel qui joue un rôle important dans la régénération des écosystèmes. Il n'est pas possible d'éliminer les feux de forêt, et ce ne serait pas non plus avantageux pour nos écosystèmes. Ainsi, les administrations compétentes et les partenaires dans l'ensemble du pays doivent s'efforcer de trouver un équilibre entre les risques et les avantages des feux de forêt.

Le Canada connaît des saisons de feux de forêt plus longues et plus intenses. Plusieurs événements surviennent simultanément, entraînant des conséquences plus graves sur les collectivités, les économies et l'environnement. Lors de la saison des feux de 2023, une superficie d'environ 15 millions d'hectares a été brûlée. La superficie totale brûlée, équivalente à environ trois fois la taille de la Nouvelle-Écosse, a pulvérisé le précédent record de 6,7 millions d'hectares brûlés en 1989 et est plus de sept fois supérieure à la moyenne des dix dernières années⁶.

Les collectivités nordiques, rurales et autochtones sont souvent confrontées aux conséquences négatives des feux de forêt, de façon disproportionnée. La collaboration avec les peuples et les collectivités autochtones est fondamentale pour réduire les risques de feux de forêt et décider les actions à adopter. Elle offre également la possibilité d'apprendre des connaissances approfondies des locaux et des autochtones. Finalement, elle favorisera la résilience des collectivités autochtones et non-autochtones, et aidera à progresser sur la voie d'une véritable réconciliation.

Le CCMF, qui représente les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux responsables de la foresterie ou de la gestion des feux de forêt, reconnaît que ceux-ci constituent un enjeu important pour les Canadiens et Canadiennes. À elles seules, les activités d'extinction des feux (par exemple la lutte contre les feux) ne suffiront plus à relever les défis de plus en plus exigeants que posent les feux de forêt⁷. Des actions sont requises pour prévenir et atténuer les risques avant qu'ils ne se produisent, surtout pour les collectivités les plus à risque.



Tambours au Sommet de la Colombie-Britannique sur la résilience et la formation aux feux de forêt.

⁶ Skakun, R.; Castilla, G.; Metsaranta, J. et al. (2022). Extending the National Burned Area Composite Time Series of Wildfires in Canada. Remote Sensing, 14, 3050. DOI:10.3390/rs14133050

⁷ Conseil canadien des ministres des forêts. (2021). Plan d'action 2021-2026 du Groupe de travail sur la gestion des feux de forêt (GTGFF) du CCMF. [Groupe de travail sur la gestion des feux de forêt – Plan d'action 2021–2026 - Conseil canadien des ministres des forêts \(CCMF\)](#)

Conseil canadien des ministres des forêts (CCMF)



Le [CCMF](#) tient lieu de forum pour les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, pour collaborer sur des enjeux communs relatifs aux forêts et à la foresterie qui sont d'importance pour le Canada et le monde. Le CCMF établit une orientation commune de la gestion des feux de forêt au Canada, en coopérant avec tous les gouvernements, les peuples autochtones et les organisations non gouvernementales et privées. Le Groupe de travail sur la gestion des feux de forêt du CCMF est chargé d'élaborer et de mettre en œuvre les politiques et les mesures relatives aux feux de forêt.

La [Stratégie canadienne en matière de feux de forêt](#) (2005) soulignait les nouvelles tendances et conditions contribuant à l'augmentation de la menace et du risque de feux de forêt, dont les changements climatiques, l'expansion des collectivités et des ressources dans les paysages, et le déclin de la santé des forêts.

Lors de la mise à jour de la [Stratégie canadienne en matière de feux de forêt](#) (2016), il a été constaté que ces tendances s'accéléraient plus rapidement que prévu⁸. Notamment, la capacité nationale d'intervention en cas de feux de forêt a été continuellement insuffisante et le partage des ressources à l'échelle nationale et internationale est devenu une exigence annuelle. La nouvelle Stratégie canadienne en matière de feux de forêt reconnaît que, même si la capacité de lutte contre les feux de forêt a beaucoup progressé, il reste encore beaucoup à faire pour prévenir les feux de forêt et en atténuer les effets.



Des équipes de pompiers espagnols se préparent à partir pour le Canada.



Un feu de forêt au Manitoba.

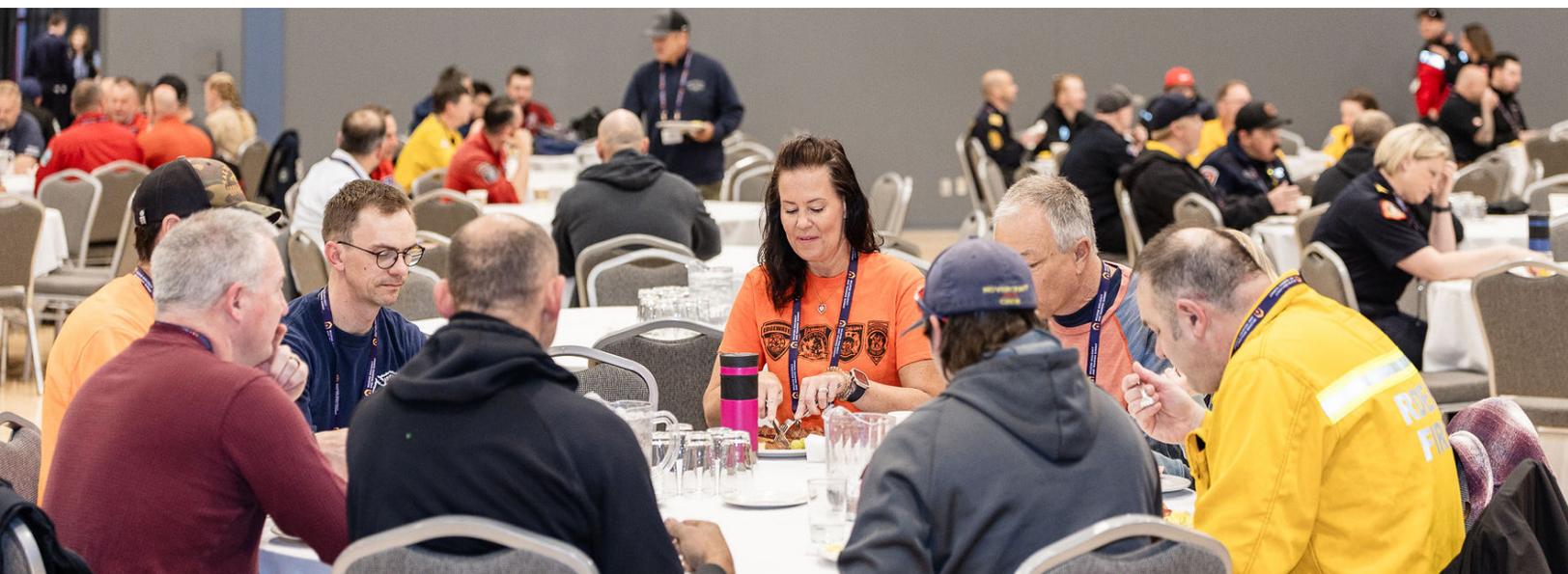
⁸ Conseil canadien des ministres des forêts. (2016). Stratégie canadienne en matière de feux de forêt : Évaluation décennale et renouvellement de l'appel à l'action. <https://www.ccmf.org/communiqu%C3%A9s/strategie-canadienne-en-matiere-de-feux-de-foret-evaluation-decennale-et-renouvellement-de-lappel-a-laction/>

En 2022, le CCMF a organisé le Dialogue canadien sur les feux de forêt et la résilience des forêts (le Dialogue). Cet événement a réuni des représentants d'une centaine d'organismes de toute la société, notamment des dirigeants autochtones, des organismes de lutte contre les feux, des organisations de sécurité publique, des municipalités, des chercheurs, des représentants de l'industrie forestière, et plus encore. L'objectif du Dialogue était d'élaborer les éléments fondamentaux d'une Stratégie pansociétale et de donner le coup d'envoi à de nouveaux liens et partenariats qui constitueraient la base pour de nouvelles initiatives.

Thèmes clés du Dialogue – Le rapport « Ce que nous avons entendu »



- Garder le cap n'est pas une option; l'heure du changement a sonné.
- Les feux de forêt constituent un enjeu en matière d'adaptation aux changements climatiques; les interventions et les activités doivent s'aligner sur les autres efforts d'adaptation.
- Une approche pansociétale est obligatoire; le leadership des pouvoirs publics est essentiel.
- L'accès aux données est essentiel pour éclairer les activités de renforcement de la résilience.
- Les peuples autochtones et leurs connaissances doivent être reconnus, respectés et pris en compte dans la gestion des feux de forêt au Canada.
- Des investissements stables et importants sont nécessaires aujourd'hui pour éviter que les coûts d'intervention en cas de catastrophes ne soient garantis à l'avenir.
- Le programme Intelli-feu^{MC}Canada⁹ fonctionne et doit être mis en œuvre à l'échelle du pays.



En 2023, le CCMF a organisé d'autres séances de consultation pour soutenir l'engagement envers les objectifs et les résultats de la Stratégie, en s'appuyant davantage sur les contributions reçues dans le cadre du Dialogue. En effet, il existe toujours la possibilité d'orienter la Stratégie et de fournir des rétroactions. Le CCMF s'engage à favoriser de nouvelles relations et à renforcer les relations existantes avec les partenaires pansociétaux, de sorte que nous puissions bâtir un Canada plus résilient aux feux de forêt. À ce titre, la Stratégie peut être considérée comme le point de départ de conversations futures, favorisant de nouvelles collaborations et encourageant la coopération dans le but d'accroître la prévention et l'atténuation des feux de forêt dans l'ensemble du pays.

⁹ FireSmart, Intelli-feu et les autres marques associées sont des marques de commerce du Centre interservices des feux de forêt du Canada (CIFFC).

Risques et conséquences des feux de forêt au Canada

Le risque que représentent les feux de forêt pour les populations, les infrastructures, les valeurs culturelles et l'environnement augmente en raison de divers facteurs, notamment les changements climatiques et les changements dans le mode de vie et de travail des personnes et dans leurs activités de loisir. Par exemple, de plus en plus de personnes vivent dans des zones rurales ou semi-rurales. La demande de terrains de loisirs en milieu rural augmente et les industries et les infrastructures s'étendent dans les zones forestières (aussi appelés milieux périurbains).

Des décennies d'approches de lutte contre les feux de forêt ont modifié la composition du paysage au Canada, par exemple le découragement du brûlage dirigé par les peuples autochtones ou encore, l'extinction de petits feux de forêt à proximité des collectivités. Cela a conduit à une accumulation de végétation inflammable (arbres, arbustes ou prairies). La capacité naturelle de la forêt de se remettre d'un feu de forêt a été interrompue, favorisant ainsi la propagation des feux dans les régions habitées.



Milieu périurbain

Les milieux périurbains¹⁰ sont des zones où l'environnement bâti rencontre ou se mêle à la végétation de terrains non aménagés (arbres, arbustes, prairies). Au Canada, les milieux périurbains comptent 32,3 millions d'hectares. Environ 96 % des collectivités canadiennes ont des zones de contact avec les forêts.

Feu de forêt dans milieu périurbain en Nouvelle-Écosse.

Les feux de forêt peuvent causer des préjudices à la société, aux valeurs culturelles, aux populations, à l'environnement et à l'économie. Parmi leurs effets, notons les problèmes de santé causés par la fumée, la pression exercée sur la santé mentale des résidents, des personnes évacuées et des premiers intervenants, des dommages à l'environnement (par exemple la perte d'arbres et d'autres végétaux) et un plus grand risque d'inondation¹¹. En outre, les répercussions économiques sont considérables, notamment les dépenses liées aux interventions en cas de feu de forêt, aux évacuations, aux dommages causés aux infrastructures, à la

¹⁰ Johnston, L. M., & Flannigan, M. D. (2017). Mapping Canadian wildland fire interface areas. *International Journal of Wildland Fire*, 27(1), 1-14. DOI: 10.1071/WF16221

¹¹ Morton, D. C., Roessing, M. E., Camp, A. E., & Tyrrell, M. L. (2003). Assessing the Environmental, Social, and Economic Impacts of Wildfire. GISF Research Paper 001. Forest Health Initiative. Yale University. School of Forestry and Environmental Studies. Global Institute of Sustainable Forestry. 360 Prospect Street, New Haven, Connecticut, 06511 USA

perte de biens, à la perte de valeur du bois ainsi que les perturbations causées à l'industrie, au tourisme et à l'agriculture¹².

Les feux de forêt entraînent des répercussions différentes sur les collectivités autochtones en raison de leurs vulnérabilités uniques et de la localisation de celles-ci, notamment les inégalités socioéconomiques, les conditions de logement et les défis en matière d'infrastructures. Les peuples autochtones sont touchés de façon disproportionnée par les feux de forêt et sont exposés à un plus grand risque d'évacuation, en plus de courir un plus grand risque de menaces qui pèsent sur les collectivités, les infrastructures et les ressources. Les collectivités des Premières Nations, des Métis et des Inuits ont des identités et des cultures distinctes, chacune faisant face à des réalités, des besoins et des priorités uniques lorsqu'il s'agit de s'adapter aux impacts des feux de forêt. Les approches actuelles d'évaluation des collectivités à risque et d'allocation des ressources de gestion des urgences ne correspondent pas toujours aux besoins ou aux capacités. Il en résulte l'apparition d'enjeux pour la gestion des feux de forêt et les actions visant à soutenir la réduction des risques. Cette compréhension est essentielle pour soutenir efficacement des approches inclusives et équitables de gestion des risques de feux de forêt et défendre le droit des peuples autochtones à l'autodétermination.

La protection de la vie des Canadiens et Canadiennes demeure la priorité absolue de tous les gouvernements. Par conséquent, réduire les risques et les conséquences des feux de forêt sur la sécurité publique est une priorité essentielle pour les organismes de gestion des feux de forêt.



Feu de forêt dans les Territoires du Nord-Ouest.



Panache de fumée dominant le ciel dans les Territoires du Nord-Ouest.

¹² Bénichou N., Adelzadeh M., Singh J., et al. (2021). Guide national sur les incendies en milieu périurbain. Conseil national de recherches du Canada : Ottawa, ON. 212 p. <https://publications-cnrc.canada.ca/fra/voir/objet/?id=6794d2e5-1c58-46e9-a5ea-692cb0059da3>

Les rôles relatifs de la prévention et de l'atténuation

La lutte contre les feux de forêt sera toujours essentielle, et le Canada possède le savoir-faire nécessaire pour relever ce défi. Les efforts de gestion des urgences au Canada ont largement consisté en des activités de préparation et d'intervention¹³. Toutefois, la lutte contre les feux à elle-même n'est plus suffisante pour répondre aux défis croissants posés par les feux de forêt. **La gestion des feux de forêt au Canada doit être transformée.** Une telle transformation ne peut s'opérer que dans le cadre d'une approche plus proactive visant à prévenir et à atténuer les risques avant qu'ils ne se produisent.

Centre interservices des feux de forêt du Canada (CIFFC)

Le [CIFFC](#) a pour mandat de rendre opérationnelles les activités pancanadiennes de prévention, d'atténuation, de préparation et d'intervention, en partenariat avec le Groupe de travail sur la gestion des feux de forêt du CCMF. Ses comités et groupes de travail, composés de représentants d'organismes de gestion des feux de tout le Canada, peuvent planifier, coordonner et mettre en œuvre des actions liées à la prévention, à l'atténuation, à la préparation, à l'intervention et au rétablissement. Avec sa Division de la résilience et des partenariats, où Intelli-Feu Canada est un programme clé de prévention et d'atténuation, le CIFFC est en mesure d'assumer un rôle de leadership accru et d'appuyer les efforts de toutes les administrations compétentes pour étendre les programmes d'Intelli-Feu Canada.

La Journée de préparation des collectivités contre les incendies de forêt en Manitoba.

Au cours des dernières décennies, de nombreux travaux collaboratifs ont eu lieu pour faire une considérable avancée dans la gestion des urgences et la réduction des risques de catastrophe au Canada. Ces efforts se retrouvent dans diverses stratégies et mesures, notamment le [Cadre de sécurité civile pour le Canada](#) (2017), la [Stratégie de sécurité civile pour le Canada : Vers un 2030 marqué par la résilience](#) (2019), le mandat élargi du CIFFC pour inclure la prévention et l'atténuation (2020), le [CIFFC Prevention and Mitigation Action Plan](#) (2022) [en anglais seulement] et le [Profil national des risques](#) (2023).

Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030)



Le [Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe](#) coordonne les efforts internationaux déployés en matière de réduction des risques de catastrophe. Le Canada s'est joint au cadre d'action mondial qui fait campagne pour une approche pansociétale pour la gestion des catastrophes, et ce, par des pratiques inclusives et accessibles.

Le Cadre de sécurité civile pour le Canada (2017) et la Stratégie de sécurité civile pour le Canada (2019) jettent les bases de la mise en œuvre et des principes fondamentaux du cadre de Sendai.

¹³ Sécurité publique Canada. (2019). Stratégie de sécurité civile pour le Canada : Vers un 2030 marqué par la résilience. <https://www.securitepublique.gc.ca/cnt/rsrcs/pblctns/mrgncy-mngmnt-strtg/index-fr.aspx>

La prévention et l'atténuation se réalisent conjointement avec l'adaptation aux changements climatiques. La présente Stratégie s'aligne en outre sur les stratégies et les initiatives en matière d'adaptation aux changements climatiques définies notamment dans le [Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques](#) (2016), le document [Un environnement sain et une économie saine](#) (2020), et la [Stratégie nationale d'adaptation du Canada](#) (SNA) [2023]. La SNA préconise une plus grande adoption des mesures de prévention et d'atténuation des risques de catastrophe afin de réduire l'incidence des feux de forêt sur les collectivités.

De manière tout aussi significative, les gouvernements provinciaux, territoriaux et autonomes, ainsi que les peuples autochtones, ont élaboré et mis en œuvre des stratégies, des cadres et des actions visant à renforcer les efforts de prévention et d'atténuation en collaboration avec divers partenaires. Ces entités jouent un rôle crucial dans la promotion de l'action collective au sein de leur province ou territoire, notamment en ce qui concerne la gestion des ressources naturelles et des terres, la gestion des urgences et la collecte de données et d'informations permettant de mieux comprendre les risques de feux de forêt. (Voir l'annexe B pour les informations et les rapports sur les initiatives de prévention et d'atténuation fédérales, provinciales et territoriales.)

Au Canada les activités de prévention et d'atténuation peuvent comprendre les brûlages dirigés, les pratiques traditionnelles de brûlage et la croissance ou l'élimination de certains végétaux (arbustes, graminées et herbes). Depuis des siècles, les peuples autochtones pratiquent le brûlage préventif en s'inspirant des cycles naturels du feu. Le brûlage traditionnel joue également un rôle de premier plan dans la réduction des risques de feux de forêt par la gestion des matières combustibles et le contrôle de la fréquence, de la gravité et du moment des feux.

Recourir au feu pour lutter contre les feux

Les pratiques de brûlage traditionnel et dirigé constituent des outils d'aménagement du territoire pouvant contribuer à réduire le risque de feux de forêt et à accroître la résilience des écosystèmes (par exemple, l'amélioration de l'habitat, la préparation du terrain en vue de la plantation d'arbres et l'éradication de maladies).

Le brûlage dirigé est l'application délibérée et planifiée du feu sur un territoire déterminé¹⁴.

Le brûlage traditionnel désigne l'application délibérée du feu sur un territoire pour des fins culturelles¹⁵. Cela peut inclure la promotion de la croissance de plantes médicinales et alimentaires, la préservation de la culture et de la langue, le contrôle des ravageurs et l'accès aux produits forestiers.

Le brûlage culturel existe depuis des temps immémoriaux et prend un sens différent selon les collectivités autochtones.



En haut : Brûlage dirigé en Colombie-Britannique.

En bas : Brûlage dirigé en Yukon.

¹⁴ Le glossaire du Centre interservices des feux de forêt du Canada a été utilisé pour la définition des brûlages dirigés

¹⁵ Intelli-feu^{MC}Canada. (2020). Tracer la voie : Gestion du feu par les peuples autochtones. <https://firesmartcanada.ca/product/tracer-la-voie-gestion-du-feu-par-les-peuples-autochtones/>



La conseillère de la Première Nation de Kluane, Bertha Doris, utilise un chalumeau pour allumer un brûlage dirigé à Duke Meadows.

Un bon feu revitalise le paysage et soutient la culture au Yukon

Article de Haley Ritchie (Gouvernement du Yukon)

Les championnats de jeux de main du Yukon sont une tradition annuelle pour les Premières Nations du Yukon – une occasion de se rassembler, de participer à des compétitions et de partager des histoires, des rires et de la nourriture. Brûler le site de l'événement quelques mois auparavant peut sembler contre-intuitif, mais c'était exactement ce qu'il fallait pour que les championnats de 2023 soient un succès.

Les aînés de la Première Nation de Kluane avaient observé que la vaste prairie ouverte, un important site de rassemblement culturel, était envahie par des herbes jaunies et une végétation broussailleuse au cours de leur vie. Le comité de planification des jeux de main de Kluane a suggéré qu'un brûlage pourrait être utilisé pour aider à « réinitialiser » l'écosystème. Les membres du comité, le Conseil de la Première Nation de Kluane et le service de gestion des feux de végétation du Yukon ont collaboré à la planification et à l'exécution du brûlage.

Après des mois de planification minutieuse, le brûlage à Duke Meadows a eu lieu le 17 mai 2023. Un hélicoptère et des pompiers étaient sur place pour assurer le contrôle, mouiller les zones avoisinantes et éteindre le feu une fois la tâche accomplie.

Au cours des mois suivants, le sol riche et noirci a donné naissance à des herbes fraîches et vertes et à des épilobes. Lorsque les championnats ont eu lieu en juillet, la prairie verdoyante était l'endroit idéal pour un grand rassemblement culturel.

« Je suis très heureuse que cela se soit produit, car le sol était plutôt jaune et sec. Nous avons vraiment besoin de cette verdure pour tous nos invités qui venaient à Kluane. »

– Marissa Mills, membre du comité de planification des jeux de mains de Kluane

« Ce type d'activités devrait être plus fréquent et plus nous pourrions impliquer de personnes de la communauté – des jeunes aux plus âgés –, mieux ce sera. »

– Doug Cote, agent d'intervention d'urgence de la gestion des feux de végétation au Yukon



Considérant les avantages connus et les progrès réalisés à ce jour par les organisations et les partenaires impliqués dans la gestion des feux de forêt, nous avons là une occasion d'améliorer et de mieux coordonner nos efforts collectifs. La prévention et l'atténuation doivent être prises en compte dans les décisions quotidiennes afin de faire évoluer la gestion des feux de forêt et de bâtir un Canada résilient.

Il existe de nombreuses possibilités¹⁶ d'améliorer les capacités de prévention et d'atténuation des feux de forêt dans l'ensemble du pays, notamment :

- réduire les combustibles dangereux (arbustes, prairies ou toute végétation inflammable);
- étendre les activités de gestion des feux dans les paysages;
- évaluer les risques de feux de forêt par la modélisation;
- adopter des normes pour l'expansion et le développement des collectivités;
- renforcer notre engagement à mettre en œuvre les outils, les principes et les mesures d'Intelli-feu Canada;
- engager des partenaires pansociétaux pour améliorer notre connaissance et notre compréhension collectives des risques de feux de forêt au Canada;
- sensibiliser le public aux moyens de limiter les feux de forêt d'origine humaine.



Intelli-feu Canada

[Intelli-feu Canada](#) est un programme et une marque au sein de la Division de la résilience et des partenariats du CIFFC. Intelli-feu Canada dirige la mise au point de ressources, de programmes et de recommandations conçus pour habilitier le public et accroître la résilience des collectivités aux feux de forêt dans l'ensemble du pays. Ces ressources, programmes et outils peuvent être utilisés par les propriétaires individuels, les planificateurs paysagistes, les gestionnaires forestiers et d'autres pour fournir des conseils sur la façon de protéger les maisons et les collectivités.

Le programme Intelli-feu est mis en œuvre par le biais de sept volets.

- Éducation
- Planification des mesures d'urgence
- Gestion de la végétation
- Législation
- Développement
- Coopération entre les organismes
- Formation croisée

Source : Intelli-feu Canada

¹⁶ La liste des possibilités d'accroître les capacités de prévention et d'atténuation a été adaptée à partir de la [Stratégie canadienne en matière des feux de forêt du CCMF : Évaluation décennale et renouvellement de l'appel à l'action](#)

La voie à suivre : Une approche unifiée

La Stratégie fait campagne pour une approche unifiée propice à un Canada plus résilient aux feux de forêt. Elle propose une vision audacieuse et fédératrice de notre état futur souhaité, jetant les bases de l'action individuelle et collective dans la poursuite de quatre objectifs. Cette Stratégie est conçue pour nous tous et place l'équité et l'inclusion au cœur de nos objectifs communs.

Une vision pour renforcer la résilience aux feux de forêt au Canada



Vision : Un Canada résilient où toutes les sphères de la société sont préparées, responsabilisées et engagées dans la prévention et l'atténuation des effets négatifs des feux de forêt.

Notre avenir est un avenir d'unité, où toutes les sphères de la société se coordonnent et travaillent en collaboration pour prévenir et atténuer les effets négatifs des feux de forêt. Les divers groupes collaborent en utilisant les meilleures connaissances autochtones et occidentales disponibles afin de créer des pratiques communes inclusives et des responsabilités partagées dont tout le monde peut s'acquitter et auxquelles tous peuvent participer. Le fait de prôner la sensibilisation et l'action avec l'engagement de développer les capacités en matière de prévention et d'atténuation contribuera à placer le Canada dans la meilleure position possible pour préserver la santé et la durabilité des paysages, tout en réduisant au minimum le risque de feux de forêt et les effets négatifs qui en découlent.

Reconnaissant l'urgence d'agir ensemble, la Stratégie est guidée par des engagements et des objectifs visant à établir les mesures prioritaires pour nous attaquer aux défis auxquels nous sommes déjà confrontés et à ceux que nous devons affronter dans un avenir proche. Chacun devrait être en mesure de faire des choix qui correspondent à ses valeurs et à sa situation personnelle. Sous chaque engagement, des renseignements supplémentaires sont fournis pour guider les actions de l'ensemble de la société, de sorte que tout le monde puisse agir. La Stratégie reconnaît l'importance des interconnexions considérables entre les objectifs et les engagements, faisant valoir que les actions prises dans un secteur peuvent soutenir la réalisation de résultats positifs dans un autre secteur.



Objectif — Renforcer la collaboration et la coordination dans l'ensemble de la société

Renforcer les efforts coordonnés de prévention et d'atténuation dans tous les secteurs grâce à une compréhension commune et à l'utilisation de pratiques normalisées.

Engagement — Un groupe pancanadien de prévention et d'atténuation des feux de forêt sera mis en place pour aider à déterminer et à mobiliser les actions de l'ensemble de la société en matière de prévention et d'atténuation des feux de forêt.

Un groupe pancanadien de prévention et d'atténuation des feux de forêt offrira des possibilités d'échange de connaissances et de renforcement des relations entre les collectivités des Premières Nations, des Métis et des Inuits, les membres du CCMF et d'autres partenaires pansociétaux.

La création d'un tel groupe multipliera les occasions d'élaborer des normes et des pratiques exemplaires en matière de prévention et d'atténuation dans tout le Canada. Il soutiendra également la réalisation des objectifs et des engagements énoncés dans la présente Stratégie, grâce à des rapports réguliers et à des mises à jour de l'état d'avancement des travaux. Le CCMF compte sur le CIFFC, maître d'œuvre d'Intelli-feu Canada, pour la mise sur pied du comité consultatif de ce groupe.

Mesures pour mettre en œuvre cet engagement :

- 
- Contribuer activement à l'élaboration de solutions liées aux besoins en matière de prévention et d'atténuation des feux de forêt.
 - Participer aux occasions d'échange d'informations et de connaissances afin de mettre en place et d'améliorer les activités liées à la prévention et à l'atténuation des feux de forêt.
 - Promouvoir la coordination, la collaboration et l'inclusion afin d'élaborer des recommandations équitables ou des programmes représentatifs de tous les intérêts.



Des pompières pour lutter contre les feux de forêt au Nouveau-Brunswick.



Engagement — Élaborer et rendre disponibles des ressources en matière d'évaluation et de planification des risques de feux de forêt et promouvoir leur adoption et leur intégration dans tous les secteurs de la société.

Pour veiller à la réussite des pratiques de réduction des risques de feux de forêt, celles-ci doivent être inclusives, équitables, accessibles et tenir compte des spécificités locales et régionales. L'équité se verra accorder la priorité, de la planification à la mise en œuvre des stratégies de gestion des risques. L'élaboration et la mise en œuvre de ressources d'évaluation et de planification des risques de feux de forêt permettront de mesurer et d'évaluer les risques de manière cohérente dans tous les secteurs.

Mesures pour mettre en œuvre cet engagement :



- Comprendre le risque de feu de forêt autour de votre maison et de votre communauté.
- Apprendre comment le risque de feu de forêt est déterminé et vous familiariser avec les ressources et la terminologie relatives au risque.
- Utiliser et mettre en œuvre les informations relatives au risque de feu de forêt dans le cadre d'initiatives individuelles ou locales de prévention et d'atténuation.

Objectif — Renforcer les partenariats avec les Premières Nations, les Métis et les Inuits

Renforcer les partenariats avec les collectivités et les organisations des Premières Nations, des Métis et des Inuits de manière à assurer que le leadership autochtone, les pratiques traditionnelles et les systèmes de connaissances autochtones soient pris en compte dans les efforts de prévention et d'atténuation des feux de forêt.

Engagement — Faire progresser collectivement la collaboration avec les collectivités et les organisations des Premières Nations, des Métis et des Inuits afin d'éliminer les obstacles à la participation et de fournir un soutien à long terme aux efforts de prévention et d'atténuation des feux de forêt dirigés par les Autochtones.

Le leadership et les connaissances autochtones sont essentiels pour accroître la résilience aux feux de forêt. La collaboration avec les partenaires autochtones dans le cadre des activités de prévention et d'atténuation des feux de forêt contribuera à cerner les besoins en capacité, à créer des possibilités d'éliminer les obstacles et à soutenir les initiatives dirigées par les Autochtones. Les peuples autochtones ont de précieuses connaissances sur les feux de forêt, étant donné leur patrimoine culturel et leur lien avec la terre. De telles connaissances doivent être considérées avec respect et être intégrées pleinement dans l'élaboration des politiques, des programmes et dans les processus décisionnels en matière de feux de forêt. Pour faire progresser les solutions collaboratives, il faut une répartition équitable des ressources et que les peuples autochtones soient des partenaires à part entière et égaux dans les décisions qui touchent leurs collectivités. Cela comprend l'élaboration conjointe et le partage de l'enclou, tout en respectant les protocoles de recherche et la souveraineté des données des Premières Nations, des Inuits et des Métis.

Mesures pour mettre en œuvre cet engagement :

- Favoriser une culture d'équité, d'inclusion et d'autodétermination avec les partenaires et les collectivités autochtones afin de répondre aux besoins divers et uniques en matière de gestion des feux de forêt.
- Valoriser, reconnaître et assurer l'inclusion des systèmes de connaissances et des pratiques autochtones dans l'avancement des efforts de prévention et d'atténuation.
- Faire en sorte que les possibilités de prévention et d'atténuation dirigées par les Autochtones au sein des administrations compétentes puissent être exploitées en éliminant les obstacles à la participation.
- Apporter un soutien à long terme aux mesures d'autodétermination visant à répondre aux priorités des peuples autochtones en matière de prévention et d'atténuation des feux de forêt.



Michela Carrière, praticienne du brûlage culturel, montre comment fabriquer une torche avec de l'écorce de bouleau et de la sève d'arbre en Saskatchewan.



Un feu culturel dans le delta de la rivière Saskatchewan¹⁷.

¹⁷ Muskrats to Moose Project Team. (2023). *We Are Fire: A Toolkit for Applying Indigenous-led Fire Practices and Western Fire Management in the Saskatchewan River Delta*. <http://www.wearfire.ca/>

Objectif — Améliorer la connaissance et la compréhension

Accroître la prise de conscience et la compréhension collectives dans tous les secteurs de la société afin d'améliorer les pratiques de prévention et d'atténuation des feux de forêt.

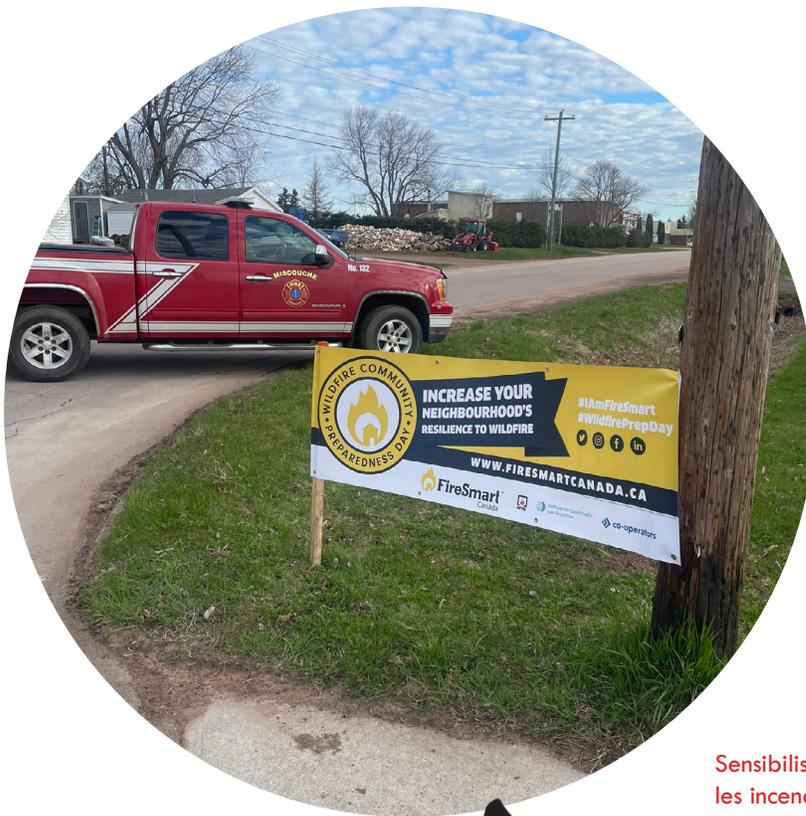
Engagement — Des campagnes de sensibilisation du public visant à promouvoir la connaissance et la compréhension des mesures de prévention et d'atténuation des feux de forêt dans l'ensemble de la société seront mises en place.

Une campagne de sensibilisation du public permettra de mieux faire connaître les principes de prévention et d'atténuation des feux de forêt et d'en rehausser le profil auprès du public de toutes les provinces et de tous les territoires. Les campagnes seront adaptées à divers publics, assurant l'inclusion grâce à l'intégration significative des connaissances et des perspectives autochtones. Ces initiatives viendront compléter d'autres efforts, favorisant ainsi l'adoption de mesures de réduction des risques partout au pays. Outre l'élaboration de campagnes de sensibilisation du public, les organismes de gestion des feux de forêt évalueront l'efficacité des campagnes.

Mesures pour mettre en œuvre cet engagement :



- Accroître de manière proactive la sensibilisation et la compréhension de la prévention et de l'atténuation des feux de forêt.
- Chercher des occasions de promouvoir la sensibilisation et la compréhension de la prévention et de l'atténuation au sein de vos communautés.



Sensibilisation lors d'un événement de préparation des collectivités contre les incendies de forêt à Île-du-Prince-Édouard.



Le leadership communautaire renforce la sensibilisation et la résilience aux feux de forêt à Chateau Village (N.-É.)

Lors de l'assemblée générale annuelle de 2020 de l'Association des propriétaires de Chateau Village (CVPOA), l'agent provincial de prévention des feux de forêt a été invité à faire une présentation sur Intelli-feu. À l'issue de cette présentation, le conseil d'administration de la CVPOA a décidé de devenir une communauté Intelli-feu.

Le projet a commencé par une évaluation de la communauté, l'organisation de la première journée de préparation de la communauté aux feux de forêt de la CVPOA et des nettoyages communautaires.

Grâce à une subvention communautaire de 15 000 \$ destinée à la prévention des feux de forêt, le conseil d'administration de la CVPOA a créé un site de démonstration résidentiel Intelli-feu autour de la cabane à sucre de la communauté. Afin de réduire la vulnérabilité du bâtiment et de la propriété aux feux de forêt, des traitements Intelli-feu de la maison et de la végétation ont été réalisés dans trois zones : la zone résidentielle/immédiate, la zone intermédiaire et la zone étendue. Des affiches ont été placées de chaque côté du bâtiment pour expliquer les traitements Intelli-feu de la maison et de la végétation dans chaque zone.

Le site de démonstration est une ressource d'apprentissage communautaire importante où les résidents peuvent voir des moyens concrets de réduire les risques de feu de forêt autour de leurs propres maisons. Les membres de la communauté se réunissent désormais chaque année à la cabane à sucre pour une journée de sensibilisation aux feux de forêt et continuent à travailler ensemble pour gérer le risque de feu de forêt dans et autour de la communauté de Chateau Village.

En 2022, Chateau Village est fièrement devenue la deuxième communauté de Nouvelle-Écosse à être Intelli-feu dans le cadre du programme de reconnaissance des quartiers.

« On obtient tous ces tableaux sur papier et tout le reste – mais cela donne aux gens quelque chose pour visualiser ce que c'est vraiment. Quelqu'un peut entrer et imaginer à quoi sa propriété pourrait ressembler. »

– Marcel Simard, directeur de l'Association des propriétaires de Chateau Village



Les membres de la communauté ont transformé une cabane à sucre en un site de démonstration Intelli-feu.

En haut : après

Au centre : pendant



ZONE ÉTENDUE
10 - 30 mètres

ZONE INTERMÉDIAIRE
1,5 - 10 mètres

ZONE IMMÉDIATE
0 - 1,5 mètre



Source : Intelli-feu Canada

« C'est incroyable que cette communauté et d'autres collectivités de la région adoptent une approche de leadership en matière d'atténuation des feux de forêt. »

– Jennifer Daniels, spécialiste du programme de reconnaissance des quartiers Intelli-feu et de l'évaluation approfondie des habitations de la Nouvelle-Écosse

Engagement — Une formation visant à accroître l'expertise en matière de prévention et d'atténuation des feux de forêt dans l'ensemble du Canada sera mise en place.

La formation sera mise à jour, cohérente et fondée sur des pratiques exemplaires et des recommandations largement reconnues. Une formation ciblée permettra de combler les lacunes actuelles en matière d'expertise en prévention et en atténuation au Canada.

Mesures pour mettre en œuvre cet engagement :

- Identifier les lacunes en matière de formation ou de connaissances relatives à la prévention et à l'atténuation des feux de forêt sur le lieu de travail et au sein des communautés.
- Participer à des activités de formation ou d'apprentissage afin d'améliorer les connaissances, la sensibilisation et les pratiques exemplaires en matière de prévention et d'atténuation des feux de forêt.



Formation des pompiers en milieu naturel lors du Sommet de la résilience et de la formation en matière de feux de forêt en Colombie-Britannique.

Objectif — Accroître les investissements dans la prévention et l'atténuation

Accroître les investissements, les incitations et les programmes afin d'augmenter la participation et l'adhésion de l'ensemble de la société à la prévention et à la réduction des effets des feux de forêt.

Engagement — Reconnaissant le besoin d'un investissement et d'une attention soutenus pour accroître la résilience aux feux de forêt, des programmes d'incitation et de soutien seront mis en place ou améliorés en vue de soutenir la progression des efforts de prévention et d'atténuation des feux de forêt.

L'élaboration d'approches novatrices, d'incitations et de programmes de soutien financier permettra d'accroître les capacités de prévention et d'atténuation dans l'ensemble du Canada. Il s'agit donc de rendre les paysages plus résilients, de soutenir la planification des risques et de réduire l'impact économique global des feux de forêt. Cela pourrait comprendre l'augmentation du nombre de praticiens de prévention et d'atténuation qui élaborent des méthodes de pointe pour la gestion durable des forêts et l'affectation de ressources aux collectivités pour qu'elles soient préparées pour les feux de forêt. Des investissements nouveaux ou améliorés augmenteront les possibilités de participation de l'ensemble de la société. La résilience économique, sociale, sanitaire et culturelle des personnes, des collectivités et de l'environnement se verra aussi renforcée.

Mesures pour mettre en œuvre cet engagement :

- 
- Augmenter les initiatives d'incitation ou de renforcement des capacités, dont les enveloppes allouées aux programmes de prévention et d'atténuation, les incitations financières, les subventions et les programmes de formation. Ainsi, nous répondons à la demande d'investissements à long terme et nous mettons davantage l'accent sur la prévention et l'atténuation des feux de forêt.
 - Accroître la participation à la planification et à la gouvernance de la prévention et de l'atténuation des feux de forêt.



Allumage d'une couverture végétale à l'aide d'une torche en Colombie-Britannique.

Passer à la mise en œuvre : Prochaines étapes

Les travaux de prévention et d'atténuation sont déjà en cours dans tout le pays. La présente Stratégie et son futur plan de mise en œuvre aideront à coordonner et à surveiller les efforts et à évaluer les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs. En tant que Stratégie « dynamique », elle continuera d'évoluer au fur et à mesure que des progrès sont réalisés.

Cette Stratégie et toutes les actions de mise en œuvre évolueront en fonction des éléments suivants :

- **les meilleures connaissances disponibles découlant des progrès scientifiques et de recherche;**
- **les rétroactions des partenaires et des parties prenantes;**
- **les résultats des actions de mise en œuvre;**
- **le suivi et l'évaluation de nos progrès.**

Un leadership soutenu et une volonté de poursuivre le processus d'engagement avec les partenaires pansociétaux seront importants. Le maintien de la coopération, de la coordination et de la collaboration entre les membres du CCMF, ainsi qu'avec les partenaires, permettra d'assurer que les mesures et les objectifs de rendement sont atteints, de sorte que tout le monde puisse en profiter.

Un avion-citerne déverse de l'eau sur un feu de forêt en Ontario.



Quelles sont les prochaines étapes?

- Le CCMF concevra un plan de mise en œuvre collective pour orienter les activités du CCMF et tirer parti des efforts d'autres partenaires de mise en œuvre.
- Les collectivités et les organisations autochtones montrent déjà l'exemple en réduisant le risque de feux de forêt et en s'adaptant aux effets des changements climatiques. Le CCMF coordonnera un dialogue supplémentaire avec les collectivités des Premières Nations, des Métis et des Inuits afin d'élaborer conjointement des objectifs significatifs liés à la présente Stratégie.
- La participation active de l'industrie, du secteur privé et des gouvernements locaux en tant que partenaires de mise en œuvre est essentielle pour bâtir un Canada plus résilient aux feux de forêt. Le CCMF facilitera d'autres discussions en faveur de nouvelles relations et renforcera les partenariats actuels, dans le but d'établir, en collaboration, des cibles percutantes.
- Les années 2024 et 2025 seront axées sur le développement et la mise en place de possibilités de formation, l'élaboration d'un cadre d'évaluation des risques, la sensibilisation du public et la compréhension de la prévention et de l'atténuation des feux de forêt, et la mobilisation en vue de soutenir l'ensemble de la société dans la réduction des risques de feux de forêt.
- En 2026 et au-delà, les efforts se concentreront sur la fourniture d'outils pour la planification des risques liés aux feux de forêt, mais aussi sur la mise en place d'investissements et d'incitatifs nouveaux ou renforcés qui soutiendront les efforts de prévention et d'atténuation des feux de forêt dans l'ensemble de la société.

« L'atténuation a fonctionné » : Les mesures prises par Intelli-feu ont permis de protéger avec succès Rainbow Lake, en Alberta, en 2023

Un feu de forêt de 2023 qui aurait pu autrement brûler directement à travers la communauté de Rainbow Lake, en Alberta, a plutôt été atténué grâce à des années de préparation Intelli-feu.

En collaborant avec Alberta Wildfire, des entreprises forestières et la Forest Resource Improvement Association of Alberta, la communauté a commencé à atténuer systématiquement les risques de feux de forêt et les impacts potentiels en 2013. Pendant dix ans, les projets Intelli-feu se sont concentrés sur les mesures d'atténuation des combustibles, notamment la récolte stratégique, l'éclaircissement des arbres, le paillage, l'élimination des combustibles en échelle¹⁸ et l'installation de deux coupe-feu. Rainbow Lake a passé un contrat avec les équipes d'atténuation de la Première Nation Tall Cree pour ce travail.

La communauté étant située dans une zone sujette aux incendies, les dirigeants savaient qu'il était inévitable qu'un feu de forêt se déclare un jour dans les environs. En utilisant des techniques d'atténuation, leur objectif était de gagner du temps en ralentissant le feu.

En mai 2023, un feu de forêt s'est déclaré près de la communauté et a franchi les deux coupe-feu. Cependant, les mesures d'atténuation ont permis aux habitants d'évacuer les lieux en toute sécurité. Les équipes de pompiers ont maintenu le feu dans la zone d'atténuation jusqu'à ce qu'il s'éteigne. La communauté elle-même n'ayant subi que très peu de dégâts, les préparatifs Intelli-feu ont été couronnés de succès.

À l'avenir, les responsables de Rainbow Lake continueront à travailler avec les propriétaires, l'industrie et Alberta Wildfire pour mettre en œuvre des mesures d'atténuation Intelli-feu afin d'améliorer la résilience de la communauté.

« Les mesures Intelli-feu nous ont permis d'éloigner le feu de la communauté et de le ralentir. Elles ont fait tomber le feu au sol, ce qui a permis à nos équipes de lutte contre les feux de forêt d'intervenir et de le mettre à plat. Cela a également empêché les braises d'être poussées vers la communauté. »

— James Barnhill, chef des pompiers



Travaux d'atténuation des combustibles, qui ont permis de protéger la ville de Rainbow Lake, en Alberta, contre les feux de forêt en 2023.

En haut : Avant

En bas : Après

« Compte tenu de l'évolution des conditions au cours des dernières années et de la prévalence des incendies dans le paysage, ce type d'initiatives n'est plus une théorie, mais un impératif pour toute communauté comme la nôtre située dans une zone forestière. »

— Dan Fletcher, directeur de la gestion des urgences

¹⁸ Selon le glossaire du Centre interservices des feux de forêt du Canada, les combustibles en échelle sont des combustibles qui assurent une continuité verticale entre les combustibles de la surface du sol et les combustibles de la couronne forestière, contribuant ainsi à faciliter l'allumage de la torche et la formation de la couronne.

Mesurer les progrès

La mise en œuvre de la Stratégie et les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs et des engagements seront surveillés, évalués et feront l'objet de rapports réguliers par le CCMF.

Pour mesurer efficacement les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs et des engagements de la Stratégie, il est nécessaire, dans certains cas, d'établir des mesures de référence qui ont été identifiées comme une étape importante du plan de mise en œuvre de la Stratégie. Les premières cibles ont été élaborées en tenant compte de l'état d'avancement des informations de base et des programmes individuels.



Pompier forestier à Île-du-Prince-Édouard.

Cibles

Les cibles suivantes ont été retenues pour aider à mesurer les progrès accomplis dans la réalisation des engagements pris dans le cadre de la présente Stratégie. D'autres cibles pourraient s'ajouter à la lumière des consultations menées auprès des collectivités des Premières Nations, des Métis et des Inuits, et d'autres intervenants.

- En 2024, un groupe canadien de prévention et d'atténuation des feux de forêt est mis en place et comprend une représentation de la part des partenaires pansociétaux.
- En 2024, des campagnes de sensibilisation du public visant à accroître les connaissances et la compréhension de la prévention et de l'atténuation des feux de forêt sont lancées, y compris des mécanismes permettant de mesurer la compréhension du public et l'efficacité de la campagne.
- En 2025, les membres du CCMF mettent en place des structures de gouvernance dédiées à la prévention et à l'atténuation qui prévoient des possibilités de leadership offertes à l'ensemble de la société.
- En 2025, des formations ciblées sont élaborées et mises à la disposition des administrations compétentes, des secteurs, des industries et des collectivités afin de renforcer l'expertise en matière de prévention et d'atténuation.
- En 2025, un cadre d'évaluation des risques de feux de forêt est élaboré en collaboration avec des partenaires pansociétaux afin d'éclairer les activités futures de planification et d'atténuation des risques.
- En 2026, des boîtes à outils et d'autres ressources de planification des risques de feux de forêt sont élaborées et sont facilement accessibles en vue d'aider les collectivités à réduire les risques de feux de forêt.
- En 2026, les partenaires pansociétaux augmentent leurs investissements dans les activités de prévention et d'atténuation et dans les programmes d'incitation, et ont commencé à assurer le suivi des investissements et la production de rapports annuels.



Brûlage dirigé dans le Parc national Forillon, Québec.

Une voie commune vers la résilience — Liens avec la Stratégie nationale d'adaptation

La SNA propose une vision commune pour un Canada plus résilient au climat qui permettra aux collectivités et aux résidents du pays de mieux s'adapter aux changements climatiques et de s'y préparer. **En considération des interconnexions qui existent en matière de prévention, d'atténuation et d'adaptation au climat, la Stratégie sera mise en œuvre en parallèle avec la mise en œuvre de la SNA.** Il s'agit notamment de tirer parti de la science et des données fondamentales, de mettre en pratique les connaissances acquises pour orienter les investissements et définir les priorités d'action, et de mettre au point des outils pour gérer les risques de manière efficace. Ensemble, ces efforts visent à construire une société plus résiliente aux feux de forêt.

La mise en œuvre de la présente Stratégie aidera directement le Canada à faire progresser certains objectifs de transformation à long terme, ainsi que les objectifs à moyen terme et à court terme de la SNA en matière de feux de forêt. Par ailleurs, la mise en œuvre de la Stratégie pourrait soutenir indirectement la réalisation des objectifs et des cibles d'autres systèmes de la SNA et y contribuer, notamment la santé et le bien-être, la nature et la biodiversité.

La Stratégie contribuera activement à la réalisation des objectifs suivants en matière de feux de forêt du système de résilience aux catastrophes de la SNA :

- **Sensibilisation aux risques de feux de forêt** : D'ici 2025, 60 % des Canadiens et Canadiennes vivant dans des zones où le risque de feu de forêt est élevé seront conscients des risques auxquels leur foyer est exposé.
- **Mesures proactives** : D'ici 2025, 50 % des Canadiens et Canadiennes auront pris des mesures concrètes pour mieux se préparer et réagir aux risques de changements climatiques auxquels leur foyer est confronté.
- **Plans communautaires de prévention et d'atténuation des feux de forêt** : D'ici 2030, les collectivités situées dans des zones à risque élevé élaboreront des plans communautaires de prévention et d'atténuation des feux de forêt et, d'ici 2028, jusqu'à 15 % des plans seront mis en œuvre.

Annexes

Annexe A : Ressources complémentaires

Au Canada, il existe de nombreuses sources d'orientation stratégique concernant la gestion des feux de forêt, des situations d'urgence et des interventions en cas de catastrophe. Bien qu'il ne s'agisse pas d'une liste exhaustive, la présente annexe souligne plusieurs plans, documents et stratégies clés du CCMF qui fournissent une orientation supplémentaire aux provinces et territoires canadiens ainsi qu'à d'autres partenaires. Cette liste de ressources complémentaires continuera à s'allonger au gré du travail des partenaires pansociétaux pour donner forme à la Stratégie et au fur et à mesure de la disponibilité de nouveaux renseignements. Tous les efforts ont été déployés au cours de l'élaboration de la Stratégie pour s'aligner sur les objectifs et les diverses mesures énoncés dans ces documents et s'en inspirer. Il s'agit notamment des documents suivants :

Stratégie canadienne en matière de feux de forêt : Évaluation décennale et renouvellement de l'appel à l'action (2016)

Ce rapport fait le point sur les progrès réalisés dans le cadre de la Stratégie canadienne en matière de feux de forêt (2006), décrit les prochaines étapes à franchir et constitue un nouvel appel à l'action. L'objectif de ce rapport n'était pas de réécrire la stratégie ou de revoir ses objectifs, car ils restent aussi pertinents aujourd'hui qu'au moment de leur rédaction en 2016. L'objectif de ce document était plutôt de susciter à nouveau l'intérêt des hauts fonctionnaires, d'identifier les priorités en vue de mettre l'accent sur la mise en œuvre, et de renforcer l'intégration horizontale et la collaboration de façon à revigorer la Stratégie et à poursuivre la réalisation de ses objectifs.

[Une vision commune pour les forêts du Canada : Vers 2030 \(2019\)](#)

Le présent document décrit une orientation stratégique actualisée pour le secteur forestier, fondée sur les ambitions collectives et approuvées dans le cadre d'un processus d'engagement public en 2018. Elle reconnaît les diverses façons dont nous apprécions nos forêts et les avantages généraux du maintien des écosystèmes forestiers. Le CCMF se fait le champion de la « vision » en tant que fondement d'une action collaborative qui s'appuie sur les forces de chacun.

Plan d'action du Groupe de travail sur la gestion des feux de forêt (GTGFF) du CCMF (2021-2026)

Ce plan d'action détaille les étapes à suivre pour assurer un nouvel avenir audacieux à la gestion des feux de forêt au Canada. D'ici 2030, les collectivités et les infrastructures du Canada seront plus résilientes à la menace et aux effets des feux de forêt. Pour ce faire, la gestion des feux de forêt ne sera plus centrée sur les activités forestières, mais sur l'ensemble de la société, dans laquelle tous les gouvernements, les peuples autochtones, les secteurs et les particuliers pourront participer et coordonner leurs efforts pour vivre efficacement avec les feux de forêt, et ce, grâce à la prévention, à l'atténuation, à la préparation, à l'intervention et au rétablissement.

Annexe B : Activités de prévention et d'atténuation des feux de forêt au sein des organismes de gestion des feux de forêt du CCMF

Pour obtenir les informations et les rapports les plus récents sur les initiatives de prévention et d'atténuation des feux de forêt des organismes de gestion des feux de forêt du CCMF, veuillez consulter les sites Web ci-dessous :

- **Alberta** : pour obtenir les informations les plus récentes sur l'évolution des initiatives dans la province, consultez [le site Web du gouvernement de l'Alberta](#) (en anglais seulement).
- **Colombie-Britannique** : pour obtenir les informations les plus récentes sur l'évolution des initiatives dans la province, consultez [le site Web du gouvernement de la Colombie-Britannique](#) (en anglais seulement).
- **Île-du-Prince-Édouard** : pour obtenir les informations les plus récentes sur l'évolution des initiatives dans la province, consultez [le site Web du gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard](#).
- **Manitoba** : pour obtenir les informations les plus récentes sur l'évolution des initiatives dans la province, consultez [le site Web du gouvernement du Manitoba](#).
- **Nouveau-Brunswick** : pour obtenir les informations les plus récentes sur l'évolution des initiatives dans la province, consultez [le site Web du gouvernement du Nouveau-Brunswick](#).
- **Nouvelle-Écosse** : pour obtenir les informations les plus récentes sur l'évolution des initiatives dans la province, consultez [le site Web du gouvernement de la Nouvelle-Écosse](#).
- **Ontario** : pour obtenir les informations les plus récentes sur l'évolution des initiatives dans la province, consultez [le site Web du gouvernement de l'Ontario](#).
- **Parcs Canada** : pour obtenir les informations les plus récentes sur l'évolution des initiatives, consultez [le site Web de la gestion du feu de Parcs Canada](#).
- **Québec** : pour obtenir les informations les plus récentes sur l'évolution des initiatives dans la province, consultez [le site Web du gouvernement du Québec](#).
- **Saskatchewan** : pour obtenir les informations les plus récentes sur l'évolution des initiatives dans la province, consultez [le site Web du gouvernement de la Saskatchewan](#) (en anglais seulement).
- **Terre-Neuve-et-Labrador** : pour obtenir les informations les plus récentes sur l'évolution des initiatives dans la province, consultez [le site Web du gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador](#).
- **Territoires du Nord-Ouest** : pour obtenir les informations les plus récentes sur l'évolution des initiatives, consultez [le site Web du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest](#).
- **Yukon** : pour obtenir les informations les plus récentes sur l'évolution des initiatives, consultez [le site Web du gouvernement du Yukon](#).

Annexe C : Crédits photographique

Couverture	En haut à gauche : Agence de sécurité publique de la Saskatchewan En haut à droite : Ministère des Ressources naturelles et des Énergies renouvelables de la Nouvelle-Écosse En bas à gauche : Photo gracieuseté d'Intelli-feu (C.-B.) En bas à droite : Comité Intelli-feu de Kaslo – Nettoyage de Lardeau (C.-B.)
Table des matières	Service de lutte contre les feux de forêt de la C.-B.
Page 1	Ministère de l'Environnement et du Changement climatique des Territoires du Nord-Ouest
Page 2	En haut : Agence de sécurité publique de la Saskatchewan En bas : Ministère des Services aux collectivités du Yukon
Page 3	En haut : Service de lutte contre les feux de forêt de la C.-B. En bas : Ministère des Pêches, de la Foresterie et de l'agriculture de Terre-Neuve-et-Labrador
Page 5	Photo gracieuseté d'Intelli-feu (C.-B.)
Page 6	En haut : L'Union européenne En bas : Développement économique, Investissement, Commerce et Ressources naturelles du Manitoba
Page 7	Photo gracieuseté d'Intelli-feu (C.-B.)
Page 8	Ministère des ressources naturelles et des Énergies renouvelables de la Nouvelle-Écosse
Page 9	En haut : Ministère de l'Environnement et du Changement climatique des Territoires du Nord-Ouest En bas : Ministère de l'Environnement et du Changement climatique des Territoires du Nord-Ouest
Page 10	Le programme de lutte contre les incendies du Manitoba
Page 11	En haut : Service de lutte contre les feux de forêt de la C.-B. En bas : Ministère des Services aux collectivités du Yukon
Page 12	Ministère des Services aux collectivités du Yukon
Page 14	Parcs Canada
Page 15	Ministère des Ressources naturelles et Développement l'énergie du Nouveau-Brunswick
Page 17	En haut : Brandon White, Photo noir et blanc En bas : Brandon White, Photo noir et blanc
Page 18	Service d'incendie de Miscouche, Île-du-Prince-Édouard

- Page 19** En haut : Marcel Simard, Association des propriétaires de Chateau Village, Nouvelle-Écosse
Au centre : Marcel Simard, Association des propriétaires de Chateau Village, Nouvelle-Écosse
- Page 20** En haut : Photo gracieuseté d'Intelli-feu de C.-B.
Au centre : Photo gracieuseté d'Intelli-feu de C.-B.
En bas : Photo gracieuseté d'Intelli-feu de C.-B.
- Page 21** Service de lutte contre les feux de forêt de la C.-B.
- Page 22** Ministère des Richesses naturelles et des Forêts de l'Ontario
- Page 23** En haut : Dan Fletcher, directeur de la gestion des situations d'urgence, Rainbow Lake, Alberta
En bas : Dan Fletcher, directeur de la gestion des situations d'urgence, Rainbow Lake, Alberta
- Page 24** Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de l'Action climatique, Île-du-Prince-Édouard
- Page 25** Parcs Canada